



63



SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex

- Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes
- Tel : 05 62 34 90 54 • Fax : 05 62 34 91 06
- Email : snu65@snuipp.fr • Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

1 - le GT sur les temps partiels aura lieu le mardi 17 juin (toute la journée) à la direction académique. Si vous ne nous avez pas encore transmis votre fiche de demande, il est toujours temps de le faire. Vous la trouverez sur notre site en cliquant ici : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article1792>

Dans la fiche, nous vous demandons quel est votre barème mvt 2014. Si vous n'avez pas participé cette année, vous pouvez utiliser le calculateur du SNUipp-FSU65 en cliquant ici : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article1801>

En suivant les indications de la notice explicative, vous verrez qu'il est très simple d'utilisation et très rapide. Le barème servira notamment à départager les collègues qui auraient les mêmes demandes sur des secteurs géographiques identiques. N'hésitez donc pas à nous transmettre cette information.

2 - les représentants des personnels sont convoqués pour un CTSD le lundi 23 juin et un CDEN le jeudi 26 juin.

Pour l'instant, le message reçu de la DOS ne fait état que de la question des rythmes. Cependant, lors des opérations de carte scolaire l'IA s'était engagé à revoir les situations des écoles qui lui en feraient la demande. Nous avons à nouveau porté cette demande de réexamen dans nos questions diverses lors de la CAPD du 5 juin.

Nous défendrons à nouveau toutes les demandes d'ouvertures ou réouvertures que vous nous ferez parvenir.

3 - nous avons également demandé que la question des collègues en contrats aidés (AED ou CUI) soit également inscrite à l'ordre du jour du prochain CTSD.

Faites-nous parvenir toutes les questions et demandes qui concernent les personnels ou les contrats.

4 - faites-nous également parvenir les demandes de dérogation "rythmes" adressées à l'IA pour le 6 juin.

5 - enseignants confrontés à des difficultés : comme nous l'avons souligné lors de notre déclaration liminaire et dans le cadre des questions diverses de la CAPD du 5 juin, de plus en plus de collègues sont en butte à des comportements d'élèves, de parents, ou d'élus, dont le nombre s'accroît de façon très inquiétante.

Nous ne pouvons laisser cette situation s'amplifier, sans que l'encadrement s'empare de ces questions pour y apporter des réponses satisfaisantes pour les enseignants et les équipes.

Nous vous demandons de nous faire remonter un exposé des difficultés auxquelles vous êtes (ou avez été) confrontés ou des agressions dont vous êtes (ou avez été) victimes en indiquant quelle a été la

réponse de l'administration si vous lui avez demandé son soutien ou son aide.

Nous allons également aborder ces sujets lors du prochain CHSCT qui devrait se réunir le 1er juillet en présence du Médecin de Prévention.

En effet, toutes ces difficultés ont une résonance importante sur l'état de santé des collègues qui les subissent.

**cordialement
joëlle noguère**